



ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 19 JUILLET 2021

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 juillet 2021
- 2. ADMINISTRATION**
 - 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 21 juin 2021 et de la séance extraordinaire du 12 juillet 2021
 - 2.2 Modification du lieu des séances ordinaires du conseil municipal – août 2021
 - 2.3 Prolongation de contrat– Fourniture de services d'agents de sécurité
 - 2.4 Mise à niveau des sentiers au Parc du Mont Loup-Garou
- 3. FINANCES ET TRÉSORERIE**
 - 3.1 Programme d'aide à la voirie locale – Volets Redressement et Accélération – Travaux de réfection de la rue de la Rivière
 - 3.2 Renouvellement – Services professionnels pour audit des états financiers
 - 3.3 Prolongation de contrat – Services professionnels en informatique
- 4. RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Embauche – Conseiller aux ressources humaines (remplacement congé de maternité)
- 5. TRAVAUX PUBLICS**
 - 5.1 Adjudication – Travaux de déneigement et d'épandage d'abrasifs – Secteur Lac Millette – TP-2021-011
 - 5.2 Autorisation de paiement – Travaux d'urgence sur la rue de l'Orée-des-Bois
 - 5.3 Pavage mineur - Autorisation de dépassement des coûts
- 6. SERVICES TECHNIQUES**
 - 6.1 Adjudication – Achat de pièces pour le service d'aqueduc – GEN-2021-018
 - 6.2 Adjudication – Analyses de laboratoires – GEN-2021-013
 - 6.3 Autorisation de signature – Demande de subvention – Fonds canadien de revitalisation des communautés
 - 6.4 Autorisation de signature – Protocole d'entente relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet 2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau – rue de la Rivière
 - 6.5 Autorisation de signature – Protocole d'entente relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet 2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau – rue Saint-Georges
 - 6.6 Autorisation de paiement – Réfection des infrastructures Valiquette/Forge (entre la 117 nord et Bélec) – Travaux structures Bell Canada
 - 6.7 Recommandation de paiement – Travaux de réfection des infrastructures souterraines – chemisage des conduites d'égout du secteur Chantovent – GEN-2019-007
 - 6.8 Approbation - Plan d'action - Réduction du plomb dans l'eau potable
 - 6.9 Autorisation de signature – Servitude – Aqueduc Entremonts

- 6.10 Recommandation de paiement #4 – Acceptation provisoire – Travaux de réfection de la rue de la Rivière – GEN-2020-006
- 6.11 Recommandation de paiement #2 – Acceptation provisoire – Gainage d'une conduite d'aqueduc sous la rivière du Nord – GEN-2021-009
- 6.12 Recommandation de paiement #1 – Acceptation provisoire – Réhabilitation, par gainage structural, du ponceau chemin du Moulin – GEN-2021-001

7. URBANISME

- 7.1 Décisions du conseil – Demandes de dérogations mineures
 - Lot 2 492 260 (chemin du Versant)
 - Lot 2 232 798 (chemin du Lac-Léon)
 - Lot 2 493 486 (rue du Hibou-Blanc)
- 7.2 Décisions du conseil – Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 2570, rue des Perdreaux
 - Lot 5 065 295 (rue des Cervidés)
 - Chemin du Chantecler
 - Lot 5 065 574 (rue du Promontoire)
- 7.3 Demandes d'urbanisme – Approbation d'un projet majeur de lotissement - Chemin du Moulin
- 7.4 Demandes d'urbanisme – Approbation d'un projet majeur de lotissement Chemin du Club
- 7.5 Demandes d'urbanisme – Modification réglementaire
- 7.6 Autorisation de signature – Acquisition du lot projeté 6 435 845 pour fins de parc
- 7.7 Nomination – Comité consultatif d'urbanisme

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun point

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

10. AVIS DE MOTION

Aucun point

11. RÈGLEMENTS

- 11.1 Règlement 1314-2021-DM
- 11.2 Règlement 1314-2021-L
- 11.3 Règlement 1314-2021-PC
- 11.4 Règlement 1314-2021-TM
- 11.5 Règlement 1314-2021-Z
- 11.6 Règlement 1314-2021-PU
- 11.7 Règlement 1314-2021-C
- 11.8 Règlement 1314-2021-PIIA
- 11.9 Règlement 1290-1 amendant le règlement 1290 concernant les terrasses
- 11.10 Règlement SQ-2019-3 amendant le règlement SQ-2019-1 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
 - a) Incompressibles – Fonds d'administration – 428 957,42 \$ pour la période du 5 au 11 juin 2021.

- b) Incompressibles – Fonds d’administration – 54 395,03 \$ pour la période du 12 au 18 juin 2021
 - c) Incompressibles – Fonds d’administration – 213 183,45 \$ pour la période du 19 au 25 juin 2021
 - d) Incompressibles – Fonds d’administration – 261 818,73 \$ pour la période du 26 juin au 2 juillet 2021
 - e) Incompressibles – Fonds d’administration – 412 695,08 \$ pour la période du 3 au 9 juillet 2021
 - f) Engagements au montant de 392 648,36 \$ pour la période du 1^{er} au 30 juin 2021.
 - g) Liste au montant de 23 471,43 \$ du mois de juin des factures de moins de 2 000\$ ne nécessitant pas de bon de commande.
- 12.2 Délégation de pouvoir – Embauche de deux préposées à la Baladèle et un commis à la bibliothèque pour le Service des loisirs
- 12.3 Délégation de pouvoir – Embauche au poste de manœuvre pour le Service des loisirs pour la saison estivale
- 12.4 Délégation de pouvoir – Embauche au poste de caissier pour la plage municipale
- 12.5 Délégation de pouvoir – Embauche d’une agente aux événements pour le Service des loisirs

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s’identifiant avec son nom et prénom;
- S’adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

La greffière et directrice des Services juridiques,

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal